



fédération des associations
d'étudiant-e-s de l'Université
de Lausanne

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE du 25 novembre 2014, 17h30, Anthropole, salle 2024

1. Formalités

- 1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du PV de l'AD du 25 novembre 2014

2. Communications

- 2.1 Communications du Bureau
- 2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

3. Elections

- 3.1 Bureau

4. Certificats d'engagement

5. Rapport de synthèse « Anonymisation et coûts de la formation »

6. Directive 3.16 « Examens préalables d'admission aux cursus du baccalauréat universitaire dans les facultés de l'Université de Lausanne »

7. Divers

FTSR	Tirage au sort
AESR	1. Sanae Serghini Anbari
1. Eric Girodet	2. Matteo Gorgoni
	3. Cédric Bodoira
AETH	4. Nicolas Guimond
1. Hélène Grosjean	5. Elias Jordan
	6. Yves Di Cristino
SSP	7. Thomas Mercier
AESSP	8. Benjamin Deffaugt
1. Samia Dabboubi	9. Grégoire Urvoy, arrivé 17h30
2.	10. Benjamin Moret. Arrivé 18h
3.	11.
4.	
	Bureau
Droit	1. Flora Garcin (co-présidente)
AEDL	2. Marc Wuarin (co-président)
1. Arnaud Blanchard, arrivé 18h	3. Margherita Piacentini
2.	4. Sébastien Bianchi
AESC	5. Noémie Desmeules
3.	6. Dimitri Pittet
	7. Francisco Da Cruz Sousa Martins
HEC	8. <i>vacant</i>
CHEC	
1.	Secrétariat
2.	1. Olia Marincek (SG)
3.	2.
4.	
	Excusé-e-s
Lettres	Gaël Freimüller
AEL	Timothy Bollé
1. Yannick Bénisty	Maria Rybak
2. Julie Zeller	Fabien Schaller
3.	Quentin Eiselé
4.	Vincent Glatz
	Godefroy Du Marais
GSE	
AEGE	Absents :
1.	Héloïse Lorrain
2.	Lisa Fisler
	Talitha Gray
FBM	Edouard Alvard
AEML	Pierre Patelli
1.	Saif Eddine Amaid
2.	Sophie Hess
	Mirela Oana
LAB	Coralie Muschiatti
1.	Aude Weber
2.	Laura Focker
	Pablo Demierre
	Frédéric Guignard
	Oumaïma Al-Tayyari
	Adrian Timofte
	Eva Piccand
	Maxime Terrier

	Gautier Jecker
	Gregory Pepper
	Christophe Susset
	Invités
	Loïc Pillard
	Joachim Léger
	Julie Michelet
	Pablo Gutierrez
	Aurélie Potocki
	Daria Kondrashyna
	Laia Soler

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont : Flora Garcin (co-présidente), Marc Wuarin (co-président), Sébastien Bianchi, Dimitri Pittet, Margherita Piacentini, Noémie Desmeules et Francisco Da Cruz Sousa Martins.

Secrétaire générale : Olia Marincek (procès-verbal sauf indication et textes entre guillemets). Secrétaire administratif et comptable : Pierre-Alain Blanc

La séance est ouverte à 17h35.

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Nicolas et Sanae sont élus scrutateurs.

14 délégué-e-s sont présent-e-s. Le quorum n'étant pas atteint, le début de la séance est reporté en attendant l'arrivée de délégué-e-s supplémentaires. L'adoption de l'ordre du jour et du PV de la dernière séance sont repoussés, seul le point 2. Communications pouvant être abordé en l'absence du quorum.

2. Communications

2.1 Bureau

Marc :

En prévision du départ de Pierre-Alain, la FAE a recruté un nouveau SAC, Matteo. Celui-ci prendra ses fonctions le 15 janvier 2015.

Annonce que le rapport de synthèse « Anonymisation et Coûts de la formation » est en ligne sur le site de la FAE, et encourage les délégué-e-s à consulter ce rapport, qui est très intéressant.

Noémie :

En ce qui concerne l'initiative sur les bourses d'études, le contre-projet a été adopté par les deux chambres, mais il ne contient pas l'article imposant un montant minimum. Lors de l'AD de l'UNES, qui a eu lieu le 14 décembre 2014, les sections ont décidé de maintenir l'initiative.

Chaque association de faculté doit commencer à former des GT pour la campagne.

A également des communications concernant la directive 3.16.

SG :

Rappelle qu'il y a un point à l'ordre du jour pour cette question.

Noémie :

Un espace dédié aux associations sera mis à disposition dans le journal l'auditoire, si certaines personnes sont motivées à fournir des articles et/ou des news, il faut prendre contact avec le journal.

Flora (en son absence) :

Le comité d'Unilive va bientôt contacter les associations, et la préparation est en cours.

Margherita :

A rencontré la FEN au sujet du dossier des PhD HES, le projet stagne car la FEN ne se pose pas les mêmes questions que nous. Les sections HES de l'UNES vont très prochainement se pencher sur la question afin de voir si cela peut aboutir à un papier.

Sébastien :

Le marché aura lieu une dernière fois en 2014 ce jeudi 18 décembre, il faut donc en profiter. L'événement Escales durables du jeudi 27 novembre 2014 a eu un bon succès.

L'enquête Comment Allez-Vous ? s'est également terminée sur une belle expérience, s'avérant très utile pour aider les étudiant-e-s de 1^e année. Quelques résultats préliminaires sont d'ores et déjà disponibles. Ce semestre, 2538 étudiant-e-s ont commencé l'UNIL. Un taux de réponse de 41,2 a été atteint, 1436 personnes ont répondu à l'enquête. Une trentaine de personnes ont voulu être recontactées par les psychologues par la suite.

Sur la population sondée, seuls 59,2% de l'effectif connaissait la FAE, ce chiffre

étant en baisse par rapport à 2013.

C'est surtout grâce à la journée d'accueil que les étudiant-e-s fraîchement arrivé-e-s connaissent la FAE. Parmi les activités qu'ils/elles ont pu citer, la représentativité et défense des étudiant-e-s arrive en tête. L'on apprend aussi que 26% des étudiant-e-s sondé-e-s contacteraient la FAE pour les problèmes.

La SG a pu discuter début décembre avec Marc de Perrot au sujet de l'Espace Associations, suite à une prise de contact consécutive aux discussions lors de l'AD du 25 novembre 2014, où l'AEL avait fait part de ses problèmes avec cet espace. Le groupe de gestion des salles et événements d'UNIBAT avait été contacté à ce sujet précédemment. Ils ont eu une réunion en septembre, où il était question de discuter d'un changement de règlement pour l'Espace Associations. Personne n'a eu de retour sur cela, et après maintes sollicitations, Sébastien s'est vu dire que toutes les associations allaient être contactées à ce sujet, ce qui ne fut pas le cas. Autre son de cloche chez De Perrot : il s'avère que la rencontre entre les responsables du mois de septembre a débouché sur plusieurs projets : la mise en place d'un système de réservations informatique, l'octroi des accès via la Campus Card à tous les membres des comités des associations, et enfin la mise en place d'une « carte associations », qui permettrait l'accès à cet espace et serait transmissible entre les membres des associations.

C'est donc un bon pas en avant, même si cela ne règle pas tous les problèmes. En effet, nous n'avons aucune idée de quand ces éléments seront mis en application de manière concrète, et pour l'instant, cela reste donc au stade des promesses.

Il s'agira par conséquent de rester vigilants vis-à-vis de ce qui se passe pour l'Espace Associations, et ne pas hésiter à relancer les services concernés si rien de nouveau n'a été mis en œuvre d'ici la fin du semestre de printemps 2015.

Dimitri :

Annonce qu'une distribution de vin chaud aura lieu le jeudi 18 décembre entre l'Anthropole et la Banane, de 10h à 14h environ selon les stocks.

Cédric :

A assisté à la rencontre CIS UNES le 11 novembre dernier. Parmi les sujets abordés, l'initiative sur les bourses, et Ecopop, en somme des points obsolètes essentiellement déjà traités.

Il a aussi été question des accords TISA (Trade in Services Agreement), qui suscitent quelques inquiétudes. Dès que davantage d'informations à ce sujet seront disponibles, les délégué-e-s en seront informé-e-s.

La séance prévue le 9 décembre a été annulée, et la prochaine aura lieu le 13 janvier 2015.

2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

Eric :

Une rencontre pour le GT Affichage aura lieu le jeudi 18 décembre à 12h à Geopolis.

SG :

En effet, les délégué-e-s qui s'étaient précédemment montré-e-s intéressé-e-s ont été invité-e-s par mail à venir y assister. Néanmoins, toute personne qui se sent concernée par la question est invitée à venir également.

Le quorum n'étant pas atteint, une pause jusqu'à 18h10 a lieu. Les délégué-e-s manquant-e-s étant arrivé-e-s et le quorum atteint, la séance reprend à 18h10.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Marc :

Le point 5. Rapport de synthèse « Anonymisation et coûts de la formation » est supprimé.

L'OJ est adopté à l'unanimité, à 17 voix.

1.3 Adoption du PV de l'AD du 25 novembre 2014

PV du 25 novembre adopté à l'unanimité, à 17 voix.

3. Elections

3.1. Bureau

Marc :

Annonce la démission de Sébastien, Noémie et Dimitri.

Les membres sortants s'adressent aux délégué-e-s.

Sébastien :

Ces quelques mois au bureau de la FAE ont permis des échanges très intéressants, ne regrette rien de son engagement. Les apéros sont très sympathiques. Cela permet d'avoir une expérience différente des expériences associatives précédentes.

Noémie :

A aimé participer à la FAE, et a beaucoup appris.

Dimitri :

Le temps passé au bureau de la FAE a été marqué par de nombreuses découvertes, et de belles rencontres.

Les membres restants du bureau remercient Sébastien, Noémie et Dimitri pour leur engagement et leur souhaitent beaucoup de succès pour la suite de leur parcours.

SG :

Avec le départ de Sébastien, Noémie et Dimitri et la vacance qu'il y avait au bureau, il y a donc 4 postes de disponibles et 7 candidats. Les candidats au Bureau, dont l'AD a reçu les dossiers, se présentent.

Il y a 7 candidats :

Joachim Léger

Aurélie Potocki

Julie Michelet

Pablo Gutierrez

Laia Soler

Daria Kondrashyna

Loïc Pillard

La suite des discussions se font à huis clos.

Chaque délégué-e est ensuite appelé-e à voter pour les 4 candidat-e-s qu'il/elle souhaite voir élu-e-s au bureau.

Les 4 candidats ayant reçu le plus grand nombre de voix sont élu-e-s au bureau.

Vote :

Sont élu-e-s

Joachim Léger : 12 voix

Aurélie Potocki : 11 voix

Laia Soler : 10 voix
Loïc Pillard : 14 voix

Ne sont pas élu-e-s :
Julie Michelet : 5
Pablo Gutierrez : 7
Daria Kondrashyna : 5

4. Certificats d'engagement

Margherita :

Christel (ex-membre du bureau) avait initié un projet de certificats de la FAE, mais aussi de la Direction pour l'engagement dans les associations universitaires. Ces certificats sont utilisés par certaines associations, sous une forme adaptée aux besoins de celles-ci, mais pas de toutes.

Dans l'optique d'une harmonisation des procédures permettant d'obtenir des attestations de participation, la FAE se permet de soumettre le présent projet aux associations de facultés afin qu'elles puissent se positionner par rapport au contenu et, le cas échéant, l'adopter en tant que règlement interne à leur structure.

Tient à rappeler que ce n'est en aucun cas quelque chose d'imposé, mais une proposition aux associations de faculté.

Il s'agit donc désormais aux délégué-e-s de choisir s'ils/elles acceptent d'adopter ce projet, afin que la FAE puisse le proposer aux associations de faculté.

Vote :

Qui est favorable à l'adoption du présent projet:

Pour : 14

Contre : 1

Abstentions : 2

Le présent projet est accepté.

5. Directive 3.16 « Examens préalables d'admission aux cursus du baccalauréat universitaire dans les facultés de l'Université de Lausanne »

Ce point (préc. Point 6.) remplace le point 5. Rapport de synthèse « Anonymisation et coûts de la formation ».

Noémie :

La Directive de la Direction 3.16 contraindra chaque faculté à mettre en place des examens d'entrées pour les personnes ne disposant pas d'une maturité académique, ce qui n'était pas obligatoire auparavant. Or 10 filières de Bachelor sur 14 avaient déjà des examens d'entrée (seuls médecine, droit, science forensique et sciences pharmaceutiques n'en disposaient pas). Dès le 1^{er} janvier 2015, 4 facultés sur les 7 que compte l'UNIL se verront ainsi obligées de durcir leur réglementation actuelle, puisqu'elles étaient ouvertes aux personnes n'ayant pas de formation gymnasiale ou professionnelle de trois ans, ce qui ne sera plus le cas. La FAE déplore le fait que cette harmonisation des règles d'admissions se fasse au détriment de personnes aux parcours plus sinueux.

La FAE a rédigé une prise de position vis-à-vis de cette directive, qui a été votée à l'AD du 25 novembre dernier.

Alors qu'elle est censée rentrer en vigueur au 1^{er} janvier 2015, cette directive est encore en cours de passage auprès des conseils de faculté. La FAE doit rencontrer

la Direction le mercredi 19 décembre, afin de discuter de cette question. Nous espérons qu'ils accepteront de faire machine arrière, du moins pour les SSP et les Lettres, car pour les autres facultés c'est même plutôt une bonne chose car cette directive est symbole d'ouverture.

Thomas :

Que compte faire le bureau si la direction ne rentre pas en matière ?

Margherita :

On pourra envisager d'attaquer la directive en mettant en avant le fait qu'elle ne respecte pas la RLUL.

Yannick :

Au dernier conseil de faculté (Lettres), nous avons vu qu'il y est possible qu'ils reviennent là-dessus.

Eric :

S'ils refusent quelque chose, il faudra insister sur le fait que l'ouverture doit être conservée.

Thomas :

Vu que la direction est ouverte pour SSP et Lettres, vont-ils mettre un moratoire le temps d'adapter ?

Julie :

La direction va proposer un nouveau texte, pour les Lettres ce qui va changer sera juste l'âge et les notes (précédemment arrondies au 0.25, maintenant au 0.5 point). Le texte n'a cependant pas encore été voté.

Joachim :

Au final, il y a toujours la possibilité de faire un recours, j'ai personnellement eu l'occasion de m'attaquer aux conditions d'admission, et cela a de bonnes chances de tomber si on fait recours auprès de la CRUL.

Francisco :

D'où venaient les infos au conseil de faculté des Lettres?

Julie :

Du Doyen de la faculté des Lettres, qui les tenait de la Direction de l'UNIL.

Arnaud :

Même du côté de Droit, cette directive pose problème. Juridiquement, une directive n'est pas contraignante, donc s'il y a une opposition de facto, il y a des moyens de recours.

Thomas :

Croyait que tous les conseils de faculté avaient voté pour, sauf Lettres et SSP.

Arnaud :

Nous (Droit) avons voté pour, mais en fait nous n'étions pas favorables. Ce qui s'est passé, c'est que le décanat a donné son accord de principe.

Margherita :

Le bureau se propose de revenir vers l'AD après la rencontre avec la direction.

Accepté à l'unanimité (17 pour).

6. Divers

Pas de divers

La séance est levée à 19h30.